

## Jean Guyon

*Ancien directeur de recherches au CNRS  
Centre Camille Julien  
MMSH, Aix-en-Provence*



### **Les lieux de l'initiation chrétienne dans l'Église ancienne**

Après ce qui a été dit dans la relation précédente de la liturgie de l'Église ancienne<sup>1</sup> et de sa pratique constante de faire de l'initiation chrétienne un parcours complexe qui comportait pour les catéchumènes l'immersion dans la piscine baptismale, la réception du don de l'Esprit et pour finir leur entière participation à la synaxe eucharistique qui culminait avec leur communion au corps et au sang du Christ, on comprendra qu'il m'ait été demandé de traiter maintenant des lieux au pluriel de cette initiation.

Dans l'Antiquité en effet, ce parcours initiatique n'avait pas seulement valeur de symbole, il conduisait à un cheminement, au sens le plus matériel de ce terme, qui impliquait pour la construction des édifices de culte des partis architecturaux dont les témoignages ne peuvent être recherchés que par des fouilles. Il est donc à la fois naturel et légitime en la matière de se tourner vers un archéologue, à condition toutefois de ne pas lui demander plus que sa discipline ne peut donner.

Il ne faut pas se méprendre en effet sur l'apparente objectivité des vestiges matériels que livre l'archéologie et des corpus qu'elle a pour vocation de constituer ; dès lors qu'il



s'agit d'interpréter ces données, la part des interrogations ou des hypothèses, comme dans toute science, est au moins aussi importante que celle des certitudes. Et cela est encore plus vrai dans le cas présent où il ne convient pas seulement de s'interroger sur des monuments pour en dresser une typologie, chose qui relève proprement du métier d'archéologue, mais plutôt de déterminer à quelles fonctions précises répondait l'ordonnance de ces édifices. Or cela conduit à recourir à d'autres disciplines comme la liturgie ou la patristique, qui donnent autant matière que l'archéologie aux hypothèses et aux interrogations.

Que l'on me pardonne ce bref excursus épistémologique ; il visait seulement à marquer d'emblée une première limite de l'apport que je pourrai verser à nos débats par une relation dont l'objet, en outre, tiendra essentiellement aux salles baptismales dans lesquelles était inauguré le parcours initiatique que j'évoquais à l'instant. Suivre en effet ce parcours jusqu'à son terme pour considérer l'église, épiscopale ou presbytérale, dans laquelle était célébrée l'entrée des néophytes dans l'Église avec un grand E cette fois, requerrait à soi seul un autre Congrès ; du reste, l'intitulé lapidaire du thème qui nous rassemble, « Il battistero », invite également à privilégier le parti auquel je me suis arrêté.

En effet, la matière ne manque pas pour traiter des seuls baptistères pour lesquels on dispose d'une commode enquête de Sebastian Ristow qui a recensé pour l'Antiquité plus d'un millier de monuments (ou d'états successifs de monuments) connus par les textes ou l'archéologie<sup>2</sup>, dont les quatre cinquièmes environ lui ont paru d'identification assurée ou au moins vraisemblable, tandis que le reste relève d'édifices problématiques ou de date probablement plus tardive. La chose est d'autant plus précieuse que, s'agissant d'un travail vieux de moins de dix ans, les découvertes archéologiques faites dans l'intervalle, si importantes soient-elles, n'en affectent guère la validité.

Je m'appuierai donc largement sur ce bilan qui offre entre autres avantages celui d'embrasser d'un seul coup d'œil l'Occident et l'Orient auquel je n'emprunterai cependant que de rares références, puisque mon collègue et ami J.-P. Sodini en traitera plus à fond ici même<sup>3</sup>.

Dans la *pars Occidentis* de l'Empire, qui répond au champ d'étude où nous resterons cantonnés dans la suite de notre Congrès, j'aurai surtout en vue deux régions : les Gaules, auxquelles j'ai consacré naguère une étude à laquelle je me permets de renvoyer pour une approche plus circonstanciée<sup>4</sup>, et l'Italie, notre pays hôte, pour lequel les *Actes* du VIII<sup>e</sup> Congresso nazionale di archeologia cristiana de 1998, « *L'edificio battesimale in Italia* » offrent un précieux outil de travail<sup>5</sup>.



\*

C'est pourtant vers l'Orient qu'il convient de se tourner pour commencer et plus précisément vers le baptistère syrien de Doura Europos parce qu'il constitue et de loin le plus ancien baptistère connu à ce jour<sup>6</sup>. Sa datation dans le premier tiers du III<sup>e</sup> siècle le place en effet trois ou quatre générations avant les autres baptistères d'un corpus qui ne commence véritablement à s'étoffer que dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle, même s'il compte quelques rares édifices pour les premières décennies du siècle, comme celui d'Aquilée, de peu antérieur sans doute à la Paix de l'Église, ou les baptistères du Latran à Rome et de l'Anastasis à Jérusalem, dont la création a été due à une initiative de Constantin.

Le monument de Doura relève d'une maison qui fut volontairement ensevelie avec le quartier environnant afin de constituer un bastion destiné à protéger la cité contre la menace des Perses. Si cette initiative n'a pas empêché la prise de la ville, elle a du moins assuré une bonne conservation des vestiges sous un puissant remblai, ce qui donne de reconnaître en eux l'une de ces « maisons de prière » des premiers temps chrétiens dont Eusèbe de Césarée a parlé dans un texte fameux<sup>7</sup>.

L'appellation est parfaitement justifiée dans le cas présent car rien ne distingue cette maison des maisons voisines, d'une typologie des plus communes (fig. 1), n'était la présence dans son aile nord d'une salle d'une vingtaine de mètres carrés de superficie dont l'identification comme salle baptismale se déduit de la présence à son extrémité occidentale d'un fosse rectangulaire, profonde de 0,90 m, qui est protégée par un parapet et surmontée par un arc que supportent deux fortes colonnes (fig. 2).

À cause de la localisation de cette fosse au sein d'une habitation, nul doute en effet qu'il s'agit là d'une piscine et non d'une tombe, même si son architecture, tout comme son décor, évoquent d'assez près les *arcosolia* contemporains des catacombes. Sur deux registres, la lunette au-dessus de la piscine représente en effet le Pasteur et son troupeau et Adam et Ève dans le jardin d'Eden (fig. 3) tandis que sur deux autres registres séparés par un bandeau polychrome, la paroi nord de la salle offre des illustrations de scènes tirées des Écritures plus ou moins analogues elles aussi à celles des cimetières romains.

On y reconnaît la guérison du paralytique et Pierre marchant sur les eaux en partie haute et la majestueuse procession des myrophores au tombeau du Christ sur la partie basse (fig. 2).



Les similitudes entre ce décor et celui qui se rencontre sur les tombes tiennent-elles à la volonté de signifier, comme le dit Paul, que c'est dans la mort et la résurrection du Christ que les catéchumènes étaient baptisés (Ro, 6, 4 ; Col, 2, 12 ; 2 Tm, 2, 11) ? Ou sommes-nous victimes du hasard qui veut qu'à l'exception de Doura, les plus anciennes représentations figurées du premier art chrétien proviennent toutes de cimetières, ce qui a conduit certains à leur reconnaître une connotation funéraire alors qu'en fidélité au message chrétien, elles peuvent être lues proprement comme autant d'images du salut promis aux fidèles, vivants ou morts ?

Dès le cas de Doura, se rencontre donc une de ces interrogations dont l'archéologie est coutumière sans qu'elle puisse leur donner une réponse assurée, mais le plus important pour mon propos est d'en revenir au baptistère lui-même. Il est en effet le premier monument qui donne à voir le cahier des charges qui était imposé à tout architecte pour l'aménagement des lieux où était célébrée l'initiation chrétienne et cela nous aidera dans l'interprétation du corpus des baptistères ultérieurs.

Une première contrainte de ce cahier des charges était évidemment la construction d'un équipement spécifique pour le baptême, qui était apparemment un fait acquis dès l'orée du III<sup>e</sup> siècle, bien que le sacrement ne fût alors administré, au moins en principe, qu'une seule fois dans l'année.

On ignore en revanche si dès cette date, cet équipement prenait place dans un local également spécifique comme cela sera de règle pour les baptistères ultérieurs car les fouilles de Doura, en ce domaine aussi, laissent le champ ouvert à l'hypothèse.

Doit-on supposer que la salle baptismale, la seule de toute la maison qui fut pourvue d'un décor, était également destinée à accueillir la synaxe eucharistique ou faut-il imaginer le rassemblement de la communauté chrétienne du lieu dans la vaste salle de l'aile sud (fig. 1) dont les dimensions, plus de 13 m de long sur 5 m de large, se prêteraient bien à un tel rassemblement ?

Un second point qui paraît acquis au vu de l'ordonnance de la salle baptismale est que l'administration du baptême requérait une scénographie sacrée à laquelle l'architecture et le décor concourraient également, sans préjudice d'éléments mobiliers dont l'archéologie, naturellement, n'a guère pu retrouver trace.

Or en ce cas aussi, il s'agit d'un trait qui devait être une constante pendant toute l'Antiquité comme en témoigne, pour la fin de la période, Grégoire de Tours quand il évoque à propos du « temple du baptistère » apprêté pour accueillir Clovis et les siens l'« odeur divine » qui y règne.



Elle « comble les assistants d'une telle grâce qu'ils se croient transportés au milieu des parfums du Paradis », tant « les parfums sont répandus, les cierges odoriférants brillent », tandis qu'alentour la ville entière est à l'unisson, avec « (ses) places ombragées de tentures de couleur, (ses) églises ornées de courtines blanches »<sup>8</sup>.

On comprend dans ces conditions que les architectes aient volontiers fait des baptistères de véritable « morceaux de bravoure » aptes à montrer leur savoir-faire ; ils y étaient d'autant plus enclins que pour précises que fussent les contraintes qui leur étaient imposées, elles ne bridaient en rien leur inventivité.

De là une variété de solutions qui fait qu'il n'est pratiquement pas deux salles baptismales qui soient exactement semblables, jusqu'au sein d'une même province ecclésiastique. C'est dire la difficulté qu'il y a en la matière à esquisser des typologies, comme le montrent bien les ouvrages désormais un peu vieillis d'Armen Khatchatrian<sup>9</sup> ou celui, déjà cité, de Sebastian Ristow.

\*

Force est pourtant de se livrer à une approche typologique et l'on commencera pour cela par distinguer les baptistères plus ou moins intimement liés à l'église et souvent flanqués de salles annexes et ce que l'on pourrait appeler, faute de mieux, les « baptistères monumentaux » qui étaient autant d'édifices isolés ou facilement isolables au sein des groupes épiscopaux ou presbytéraux dont ils faisaient partie.

Comme il se doit, ce sont ces derniers baptistères qui focalisent habituellement l'attention, surtout en Italie où Rome, Milan et Ravenne en offrent des exemples qui sont dans tous les manuels d'art chrétien, mais également dans les Gaules où la plupart des salles baptismales, comme celles de Poitiers (fig. 4), Marseille et désormais Limoges par exemple, relèvent également de la catégorie des baptistères monumentaux. Il ne faut pas se dissimuler pour autant que de tels baptistères étaient minoritaires, en Orient comme en Occident.

Pour la seule *pars Occidentis*, songer ainsi à des provinces comme l'Illyricum, l'Afrique et l'Espagne qui comptent certes des baptistères monumentaux comme ceux de Caricin Grad, Djemila ou Barcelone, mais dans lesquelles la piscine baptismale a le plus souvent pris place dans une salle d'ampleur généralement modeste qui était soit accolée à l'église, soit intégrée à l'église même, avec d'ailleurs des variantes locales.

Des « blocs baptismaux », ainsi que les a appelés Noël Duval, prolongeaient ainsi



fréquemment le chevet rectangulaire des églises africaines quand ils n'étaient pas installés dans une des « sacristies » accolées à l'abside, tandis qu'en Illyricum, c'est auprès du narthex des édifices de culte que les salles baptismales étaient plus volontiers disposées.

Le corpus des baptistères présente de ce fait des faciès régionaux dont nous aurons l'occasion de rencontrer chemin faisant d'autres exemples, mais dont l'interprétation ne laisse pas d'être difficile. Les similitudes que l'on peut relever tiennent-elles à des usages liturgiques différents selon les provinces ou à ce souci d'émulation entre cités – et partant entre Églises – qui fut l'un des plus puissants ressorts du monde antique et qui conduisait les architectes à reproduire avec de subtiles variations des dispositifs qui avaient connu la faveur de cités voisines ?

Même si la réponse à cette question doit rester pendante, il n'est pas douteux qu'émulation il y a bien eu dans l'Antiquité pour la construction des baptistères comme le montre la taille très variable des salles baptismales. Il existait en la matière un module minimum que l'on peut évaluer à une vingtaine de mètres carrés par l'exemple de Doura et même une sorte de module moyen que j'ai proposé d'estimer pour les Gaules à une cinquantaine de mètres carrés pour les édifices des campagnes et autour de 100 à 150 m<sup>2</sup> pour ceux des villes épiscopales.

Mais cette moyenne dissimule de fortes disparités locales, en particulier à propos des baptistères épiscopaux pour lesquels l'écart est de 20 à 1 entre le baptistère monumental de Marseille (fig. 5) et les modestes salles de Kaiseraugst ou de Martigny, pour atteindre le chiffre encore non négligeable de 1,66 entre Marseille et le second baptistère par la taille du corpus gaulois, celui de Trèves. De telles différences d'échelle ne sauraient seulement s'expliquer par la taille, également différente, des communautés locales, en particulier pour Trèves que son statut de siège de la préfecture du prétoire des Gaules invite à considérer pour l'Antiquité tardive comme une ville probablement aussi importante que Marseille.

Que l'Église de cette dernière ville ait voulu élever un monument de plus de 600 m<sup>2</sup> de superficie dont les parallèles sont à chercher à Rome ou à Milan, capitales impériales, ne saurait donc être expliqué par la nécessité de disposer d'un monument fonctionnel. Cela tenait – du moins peut-on le supposer – à la volonté qui était la sienne au début du Ve siècle d'imposer son primat à l'ensemble des Églises de Narbonnaise Seconde, comme en font foi les âpres débats qui l'ont alors opposée aux autres Églises de la région lors du concile de Turin.



De cette primauté revendiquée témoigne d'ailleurs aujourd'hui encore la série des baptistères antiques conservés en Provence orientale. L'Église métropolitaine, Aix-en-Provence, compte en effet un édifice de 225 m<sup>2</sup> de superficie, tandis que les salles baptismales de Fréjus, Riez et Cimiez, simples villes épiscopales, avoisinent 100 m<sup>2</sup> seulement, soit des dimensions de 2,6 à 6 fois inférieures selon les cas à celles du monument marseillais (fig. 6) et l'écart serait plus grand encore si l'on prenait en compte les élévations, qui étaient à proportion de l'emprise au sol.

La hiérarchie entre ces monuments est d'autant plus sensible qu'en première analyse du moins, ils présentent des plans comparables ; pour autant, leur emplacement au sein des groupes épiscopaux dont ils relevaient était très variable. Les baptistères de Marseille et de Cimiez ont été installés en effet au nord-ouest de l'*ecclesia*, tandis que celui d'Aix-en-Provence était au sud et que les deux derniers monuments de la série avaient pris place à l'ouest, dans l'axe de la cathédrale pour Fréjus, un peu à l'écart de son axe pour Riez.

Ces monuments provençaux déclinent donc, ou peu s'en faut, toute la gamme des dispositions respectives des baptistères et des cathédrales (ou des églises) auxquels il étaient attachés, ce dont rend compte un commode graphique de S. Ristow qui montre cependant que la répartition n'était pas égale selon les différents points cardinaux (fig. 7).

En cumulant les indications nord, nord-est, nord-ouest, d'une part et sud, sud-est, sud-ouest d'autre part, plus des trois quarts des baptistères ont en effet été installés indifféremment au nord (40 %) ou au sud (37 %) des édifices de culte auquel ils étaient liés ou auprès desquels ils avaient-été établis, donc sur les longs côtés de ces églises qui étaient généralement orientés avec toutefois une légère préférence pour les orientations au nord-est et au sud-est, voisines du chœur, qui représentent 30 % du corpus.

Avec 15 % d'attestations, les localisations à l'ouest forment l'essentiel de l'effectif restant puisque la proportion des baptistères installés à l'est, donc au-delà de l'abside, atteint à peine 6 % ; il est vrai que cette dernière catégorie inclut des baptistères aussi illustres que ceux du Latran à Rome et de San Giovanni à Milan ou encore le baptistère de Cologne, dans les Gaules.

En dépit de quelques orientations privilégiées que l'analyse permet de soupçonner, la variété l'emporte donc ; on en conclura que le choix de l'emplacement à donner à un baptistère ne répondait dans l'Antiquité à aucun impératif du cahier des charges propre à ce bâtiment.



La même remarque vaut à propos des plans des édifices car, qu'il s'agisse en règle générale de plans centrés, était probablement dû non à une contrainte imposée par les maîtres d'ouvrage, mais au fait que de tels plans étaient les plus aptes à mettre en valeur la piscine qui était le lieu de l'initiation baptismale.

Il suffisait d'ailleurs pour cela de puiser dans le répertoire éprouvé qu'offraient dans l'Antiquité l'architecture thermale ou l'architecture funéraire, deux domaines que les spécialistes ont également explorés avec la dernière acribie dans l'espoir, certainement assez vain, de déterminer lequel offrait les antécédents les plus plausibles à l'architecture des salles baptismales.

Laissons cela pour relever que même un thème unique comme le plan centré pouvait se prêter à bien des variations comme le montre un autre graphique que j'emprunte à S. Ristow (fig. 8), sur lequel la très forte proportion – 70 % d'édifices carrés ou rectangulaires – ne doit pas faire illusion.

Elle tient en effet au nombre également très élevé des « blocs baptismaux », aux installations assez modestes qui figurent dans le corpus de référence, tandis que pour les autres 30 %, dont relèvent la plupart des « baptistères monumentaux », la nomenclature des formes distinguées sur le graphique ne traduit qu'imparfaitement la richesse des solutions qui ont été mises en œuvre.

Que l'on songe aux baptistères provençaux que l'on vient d'examiner à l'instant (fig. 6) et à leur plan original, carré à l'extérieur et octogonal à l'intérieur à cause de la présence de niches semi-circulaires dans les angles.

Mais cela vaut autant pour les plans polylobés des baptistères les plus élaborés qui pouvaient se prêter à des variations plus subtiles encore : des niches alternativement rectangulaires et semi-circulaires disposées autour d'un corps central octogonal comme à Novare ou Lomello en Italie et Nevers en France (fig. 9) ; un volume hexagonal pourvu d'annexes rayonnantes rectangulaires comme dans le baptistère récemment fouillé à Limoges, où la présence de deux petites pièces insérées dans l'intervalle entre les salles nord-ouest et sud-ouest donne à l'édifice une ample façade occidentale dont les trois baies qui la percent accusent la monumentalité (fig. 10).

La compétitivité entre Églises dont on a déjà donné des exemples explique sans doute le recours à des plans aussi complexes, comme du reste les modifications répétées qui ont affecté nombre de monuments et qui sont toutes allées dans le sens d'une extension et d'une monumentalisation croissantes.

Le meilleur exemple en est sans doute fourni par le baptistère de Grenoble, qui donne à voir le déploiement progressif de sa forme achevée de tétraconque à partir du plan des



plus banals, une salle rectangulaire, qui était le sien à l'origine (fig. 11). Le fait que l'on ait élevé dans une modeste localité rurale comme Saint-Maximin un baptistère dont les dimensions et l'ordonnance sont dignes d'un baptistère épiscopal (fig. 12) montre que cette émulation n'était nullement l'apanage des chefs-lieux de cités.

\*

Pour en terminer avec cette approche typologique, il convient maintenant de pénétrer à l'intérieur des baptistères afin d'en découvrir l'ordonnance et les aménagements, à commencer naturellement par ceux de la piscine. Comme pour la taille des édifices, il existait en la matière une sorte de module moyen qui répond dans les Gaules à des monuments de 1 m de section dans le monde rural et de 2 m de section dans les villes épiscopales, pour une profondeur de l'ordre de 0,70 m dans les deux cas.

Cette dernière indication doit cependant être reçue avec prudence car il faut compter avec l'existence de margelles dont l'archéologie, souvent, n'a retrouvé que de pauvres vestiges et l'on ne devra pas oublier en outre que ne retenir que des valeurs moyennes conduit à faire peu de cas des piscines des baptistères les plus monumentaux.

Or le diamètre de ces piscines pouvait dépasser 4 m dans les Gaules, comme à Marseille, Cologne ou Trèves, tandis qu'en Italie la piscine de Nocera, par exemple, atteignait 7 m de diamètre et celle du Latran 9 m.

Comme pour les édifices, les plans de ces piscines étaient encore des plus variés, ainsi que le montre un dernier graphique que j'emprunterai à S. Ristow (fig. 13), sur lequel les différentes familles de formes se répartissent en grandes masses assez équilibrées. Un bon tiers de ces piscines étaient en effet circulaires ou ovales.

Un bon quart offrait toutes les déclinaisons possibles du polygone, jusqu'à l'heptagone auquel on pense rarement d'ordinaire et qui est pourtant attesté dans les Gaules en milieu rural, à Boppard et Châteauneuf-de-Grasse et en Italie pour le baptistère épiscopal de Canosa di Puglia, dont le plan présentait en outre une forme fort originale de dodécagone précédé à l'est par un ample vestibule (fig. 14).

Un autre quart, ou peu s'en faut, répondait à des plans carrés ou rectangulaires, comme à Doura Europos ; le reste, soit 16 %, était constitué par les piscines cruciforme. Sans doute serait-il possible d'affiner encore cette typologie, en distinguant par exemple les piscines pourvues de degrés d'accès et celles, nombreuses, qui en étaient dépourvues, ce qui suppose que l'on usait alors de dispositifs amovibles, mais le plus important est de



noter que la liturgie baptismale s'accommodait indifféremment de ces diverses épures.

Cette même liturgie recommandait en revanche d'employer autant que possible de l'eau vive pour le sacrement de l'initiation ; or il s'en faut de beaucoup que toutes les piscines présentent un système d'adduction et d'évacuation. Si la chose peut se comprendre dans les baptistères les plus modestes, elle est plus surprenante pour les baptistères monumentaux où l'explication peut tenir à deux éléments.

En premier lieu, la fragilité des installations hydrauliques qui a pu conduire au fil du temps à renoncer à ces réparations répétées dont les monuments les mieux conservés gardent trace et entraîner à terme la condamnation partielle ou totale de ces installations.

Ensuite l'évolution des pratiques liturgiques, et en particulier la généralisation des baptêmes d'enfants à l'aube du haut Moyen Âge, qui a nécessité de transformer les piscines afin d'aménager en leur sein des cuves de taille et de profondeur plus réduites (fig. 15) pour lesquelles le rétablissement d'une desserte en eau était un élément accessoire ou même superflu. Nul doute pourtant qu'en règle générale, les baptistères épiscopaux au moins avaient été conçus pour être alimentés en eau courante, ce qui donnait lieu parfois à des aménagements très élaborés.

L'exemple le plus illustre en la matière est fourni par le baptistère constantinien du Latran, à Rome, dont les grandes lignes de l'ordonnance intérieure sont connues grâce à la liste des riches donations que le prince avait affectées à sa fondation et dont le *Liber pontificalis* a précisément gardé trace<sup>10</sup>.

Sans s'attarder sur les reconstitutions légèrement divergentes auxquelles cette liste a donné lieu (fig. 16 et 17), l'important est de noter que l'eau jaillissait ici à la fois de la bouche d'un agneau en or placé au centre d'une composition qui comptait également une statue en argent du Sauveur et du Baptiste, et de celles de sept statues de cerfs en argent placées alentour. Au centre de la piscine, une colonne en porphyre supportait en outre une coupe en or où brûlait un parfum liquide, que l'on remplaçait pendant la nuit de Pâques par un baume.

De telles colonnes, on le notera, se rencontrent ailleurs en Italie, à Rome dans le baptistère de S. Marcello al Corso comme à Cumes au centre de la vasque baptismale du temple de Jupiter, mais elles sont également attestées dans d'autres régions de l'*orbis christianus* comme la Grèce ou l'Afrique et peut-être aussi à Trèves, dans les Gaules.

On ignore cependant quel élément elles supportaient : une flamme, comme au Latran ? une croix, comme la colonne qui avait été élevée auprès du Jourdain à l'emplacement supposé du baptême du Seigneur ? Ces deux interprétations entre lesquelles s'est



partagée la critique<sup>11</sup> n'épuisent d'ailleurs pas toutes les fonctions auxquelles pouvait se prêter une colonne comme en fait foi le baptistère de Grenoble, d'autant plus intéressant pour notre propos que son étude peut avoir valeur d'*omen* pour l'interprétation d'autres baptistères.

Au centre de la piscine de ce monument est en effet conservé un élément en marbre qui présente toutes les apparences d'une base de colonne tout en étant pourvu d'un orifice axial qui servait d'émissaire au conduit d'adduction en eau (fig. 18), ce qui invite à imaginer que du haut de l'élévation qu'il supportait, l'eau retombait en pluie dans la piscine.

Faut-il restituer un équipement du même ordre dans d'autres baptistères qui présentaient des aménagements plus ou moins analogues, comme c'était peut-être le cas dans les Gaules pour l'une des deux cuves anciennement fouillées à Nantes et sûrement pour les piscines de Genève et de Nevers ?

La chose est possible, mais le fait que l'on n'ait aucun indice que les dispositifs attestés ou restitués dans ces monuments aient effectivement supporté une élévation peut également laisser supposer qu'ils avaient pour seule fonction de créer un jaillissement d'eau bouillonnante au centre de la piscine. Ce en quoi ces baptistères auraient relevé du lot commun des baptistères épiscopaux, qui étaient généralement alimentés en eau sous pression comme du reste nombre de baptistères ruraux, tel celui de Portbail dans les Gaules pour ne citer que cet exemple.

Laissons cela pour en revenir au Latran et à un autre aménagement dont le *Liber pontificalis* attribue également la paternité à Constantin, mais qui pourrait relever, selon certaines, des réfections dues au pape Sixte III, au début du Ve siècle. Il s'agit du baldaquin constitué par les colonnes en porphyre que supporte la margelle et de leur architrave en marbre dont les huit pans portaient chacun un distique d'une inscription célébrant la fécondité de l'eau baptismale (fig. 17).

Or pour exceptionnel que soit par son raffinement ce dernier équipement, il se rencontre sur un mode mineur dans d'autres baptistères épiscopaux. Songez ainsi à Fréjus ou Cologne, pour prendre cette fois des exemples gaulois dans lesquels les piscines ont une configuration voisine de celle du Latran, tout en ayant des dimensions beaucoup plus réduites.

Du coup, leur baldaquin reste assez modeste (fig. 19) tandis qu'à Rome, son élévation supporte également le tambour de la coupole qui surmonte l'espace central du baptistère, ici entièrement dévolu à la piscine. On serait donc assez enclin à interpréter comme des sortes de baldaquins monumentaux les colonnades d'autres baptistères construits plus ou

moins sur le même type comme ceux d'Aix-en-Provence (fig. 20) ou de Nevers.

Encore faudrait-il être assuré que les piscines des baptistères les plus monumentaux de cette série ne disposaient pas également d'un baldaquin propre, comme ce pouvait être le cas pour celle de Marseille dont les fondations sont assez puissantes pour avoir supporté un tel équipement. En l'état actuel de la documentation en tout cas, les baldaquins sont relativement rares ; sauf à supposer qu'ils aient disparu à la faveur des fréquents remaniements que les piscines ont connus, on supposera donc volontiers que leur rôle était moins fonctionnel que décoratif.

Également assez rares sont les dispositifs que l'on rencontre alentour des piscines et qui répondaient pour leur part à des fonctions précises, comme les bancs qui sont attestés pour l'état I du baptistère de Genève et étaient apparemment destinés aux clercs comme en témoigne le fait que leur accès ait été réservé par un chancel ou encore, plus généralement, pour les chancels eux-mêmes qui se retrouvent aux étapes suivantes de ce monument et dans bien d'autres baptistères.

Pour en rester aux Gaules, songer ainsi à celui d'Aix-en-Provence, où des barrières servaient à isoler sur trois côtés l'espace central du déambulatoire si l'on se fie aux encoches qui ont été pratiquées (mais à quelle date ?) sur les bases des colonnes (fig. 20) ou encore à celui de Grenoble où d'autres barrières ont été installées sur les degrés d'accès de trois des absides surélevées du tétracoque.

De telles surélévations de certaines parties des édifices, on le notera, sont fréquentes pour les niches dont disposaient les baptistères les plus élaborés, mais elles se rencontrent également pour d'autres éléments comme l'estrade qui a été installée à l'est de la salle baptismale de Cimiez et sur l'interprétation de laquelle on a beaucoup discuté : servait-elle à supporter le siège épiscopal ou une table d'autel<sup>12</sup> ?

Pour fragile que puisse sembler cette dernière hypothèse en l'absence de tout indice matériel, elle n'est nullement gratuite car la présence d'autels est bien attestée dans certains baptistères, tel celui qui vient d'être fouillé à Limoges (fig. 10), tandis que d'autres monuments gardent trace de dispositifs liés à la liturgie de la parole, comme ces ambons dont Charles Bonnet a su identifier la présence tant à Genève qu'à Nevers (fig. 21).

Ce sont là autant d'éléments pour lesquels on peine malheureusement dans la plupart des cas à proposer une chronologie absolue, mais qui appartiennent sûrement à des états avancés des édifices dans lesquels ils ont pris place. Qu'il me suffise donc d'en avoir signalé ici l'existence, pour revenir brièvement sur eux quand je traiterai pour finir des nouvelles fonctions que les salles baptismales ont remplies au haut Moyen Âge.



Auparavant, je souhaite faire retour encore un instant sur les monuments eux-mêmes afin de dire un mot d'un dernier élément qui nous est apparu dès la salle de Doura Europos comme un accompagnement obligé de l'administration du baptême, à savoir leur décor. À vrai dire, la documentation archéologique est si abondante en la matière que l'étude de ce décor justifierait à elle seule une relation.

Faute de pouvoir en donner ici même une esquisse, je me bornerai à renvoyer à la belle contribution de Fabrizio Bisconti aux *Actes* du Congrès national italien d'archéologie chrétienne auxquels j'ai déjà fait allusion, qui souligne bien la signification non seulement théologique, mais également cosmologique des programmes iconographiques mis en œuvre dans l'Antiquité<sup>13</sup>.

Que tel ait bien été le cas ressort assez du plafond en mosaïque d'une des niches du baptistère d'Albenga, sur lequel le triple halo du christogramme, comme une évidente profession de foi trinitaire, signe le bleu profond du ciel constellé d'étoiles de la nuit pascale, tandis qu'alentour douze blanches colombes attestent de la réception en Église de l'initiation baptismale (fig. 22).

À quoi paraissent répondre comme en écho cet autre christogramme et la riche végétation printanière qui l'entoure dans le baptistère de Kélibia, mais sur le fond d'une cuve cette fois, car l'Afrique prisait tellement les mosaïques qu'elle en a orné jusqu'aux piscines, et de quelle éclatante façon (fig. 23) ! Si de tels décors restent exceptionnels, la plupart des baptistères ont su jouer au moins sur la polychromie des pierres ou des marbres qui revêtaient généralement les piscines, voire les sols ou les parois alentour.

Même les édifices les plus modestes paraissent généralement avoir été apprêtés avec soin : à l'évidence, les Anciens n'avaient rien négligé pour faire des baptistères des monuments à la fois rares et précieux.

\*

On comprend dans ces conditions que, comme je l'ai dit d'emblée, il n'y a pratiquement pas deux édifices qui soient identiques dans notre corpus, mais il reste maintenant à tirer les leçons d'une telle diversité. Quand la typologie est aussi variée, aussi bien pour le plan des monuments que pour celui des piscines qu'ils abritaient, un premier enseignement à retenir me semble être qu'on ne saurait attacher une trop grande importance symbolique au choix de ces plans.

Les érudits ont pourtant fait preuve d'une grande ingéniosité en la matière comme le



montre par exemple S. Ristow dans son étude du dodécagone, que certains érudits ont rapproché des douze travaux d'Hercule et d'autres des douze Apôtres<sup>14</sup> ; il est vrai qu'ils pouvaient s'autoriser du précédent des Anciens eux-mêmes, qui n'ont pas été avares non plus en fait d'interprétations symboliques.

Voir ainsi les spéculations d'Isidore de Séville sur le nombre sept, qui est celui de l'Esprit septiforme qu'évoqueraient les piscines qui comptaient trois gradins d'accès et trois autres pour la sortie, tandis que l'élément intermédiaire constitué par le fond renverrait au Fils de l'Homme<sup>15</sup>. Ou encore, pour le nombre huit, le poème qu'Ambroise avait placé dans le baptistère octogone de Milan et qui célèbre ce nombre comme signifiant la résurrection du Christ, fondement de la régénération baptismale,

*Hoc numero decuit sacri baptismatis aulam  
surgere, quo populis uera salus rediit,  
luce resurgentis Christi, qui claustra resoluit  
mortis<sup>16</sup>.*

En dépit du *decuit* sans appel de cette épigramme, les baptistères et les piscines de forme octogonale sont pourtant loin d'être si largement répandus que cela et il en va de même pour les cuves dans lesquelles on peut jouer sur les valeurs du nombre sept. De telles étymologies, pour parler comme Isidore de Séville, apparaissent donc plutôt comme autant de prophéties *post euentum* à propos de formes que les architectes avaient sans doute mises en œuvre, plus simplement, parce qu'elles répondaient à des recettes éprouvées de leur art.

Plus important pour notre propos, mais non moins décevant, est le fait que ce qui vaut pour la symbolique, et l'impasse à laquelle conduit son étude, vaut également pour les tentatives de restitution des usages liturgiques de l'Église ancienne à partir de témoignages archéologiques.

Mais comment pourrait-il en être autrement quand la documentation relative à la liturgie, du fait de la nature des textes qu'elle rassemble, reste toujours très générale<sup>17</sup>, tandis que la typologie si variée des monuments conservés montre assez que les pratiques cultuelles pouvaient s'accommoder des dispositions les plus diverses ?

De ce fait, nous connaissons très mal de quelle façon pouvait être administré dans l'Antiquité le sacrement de l'initiation, et ce même sur des points essentiels.

Ainsi à propos de l'immersion dans la piscine. Au vu de la faible profondeur de la plupart des monuments, de l'ordre de 0,70 m en moyenne, doit-on supposer que le niveau de l'eau atteignait au mieux la taille des catéchumènes comme le suggèrent la



plupart des représentations figurées (fig. 24), ce qui rendrait assez symbolique cette immersion ?

Ou faut-il croire que les candidats au baptême fléchissaient le genou, voire s'accroupissaient afin d'être « plongés dans la mort et la résurrection du Christ » conformément aux textes pauliniens que j'ai déjà cités ?

De semblables interrogations valent pour l'accomplissement même du rite car quel rôle, symbolique ou proprement liturgique, attribuer à l'eau retombant en pluie dans la piscine dont on a déjà relevé quelques exemples archéologiques auxquels on pourrait ajouter maintenant le poème d'Ennode de Pavie pour le baptistère de Saint-Étienne de Milan et son évocation de l'eau qui jaillissait en abondance du haut de ses colonnes en marbre,

*proflua marmoribus decurrunt flumina sacris*<sup>18</sup> ?

La fonction à attribuer aux colonnades et baldaquins disposés alentour des piscines n'est pas moins problématique. Faut-il décidément voir en eux des éléments décoratifs, comme je l'ai proposé il y a peu ? Ou certains supportaient-ils des rideaux destinés à masquer, fût-ce pour un temps, le lieu où était administré le baptême comme le laissent supposer les encoches qui ont été pratiquées (mais à quelle époque ?) sur les fûts du baptistère d'Aix-en-Provence (fig. 20) ?

J'arrête là la liste de ces interrogations, qui pourrait être allongée sans peine, pour indiquer que les incertitudes ne sont pas moindres si l'on délaisse la piscine pour s'intéresser aux circulations au sein de la salle baptismale et, plus encore, vers les divers lieux où étaient célébrés dans l'Antiquité les autres rites de l'initiation chrétienne.

Les hypothèses n'ont pourtant pas manqué en la matière, surtout s'agissant des « blocs baptismaux » dans lesquels la salle où est la piscine est flanquée de salles annexes plus ou moins nombreuses, mais les indices restent souvent trop minces pour que l'on puisse attribuer avec certitude une fonction à ces diverses salles et le degré de précision dans la restitution des circulations dépend donc de la prudence de leurs auteurs.

Voir ainsi les exemples d'Aquilée et de Sbeitla pour lesquels ont été proposés deux parcours assez comparables, n'était que l'un est dextrogyre et l'autre sinistrogyre. Ce qui a conduit Noël Duval à imaginer à Sbeitla (fig. 25) un itinéraire allant de gauche à droite, est la présence d'une salle de dimensions plus importantes au terme de ce cheminement supposé, mais l'auteur s'est gardé de se prononcer sur le statut de cette salle et reconnaît lui-même que l'indice est fragile<sup>19</sup>.

Gian Carlo Menis s'est montré bien plus décidé en revanche à propos d'Aquilée (fig. 26) où le parcours aurait conduit selon lui les candidats au baptême de la basilique sud,



interprétée comme un *catechumeneum*, à la basilique nord identifiée à l'*ecclesia* en passant successivement par un vestiaire, la salle baptismale et la plus grande des salles situées entre les deux basiliques, qui aurait servi de *consignatorium*<sup>20</sup>.

Pour être assuré de la validité de telles restitutions, il faudrait cependant disposer de traces obvias du cheminement liturgique, ce qui ne se rencontre malheureusement que dans le cas exceptionnel d'Aoste où un chrisme fait de cailloux blancs et noirs qui figurait dans le sol en mortier au centre de l'*ecclesia* servait sûrement à marquer une étape (mais laquelle précisément ?) dans les cérémonies de l'initiation.

Là n'est pourtant pas la seule originalité d'Aoste, où ce chrisme est situé au carrefour des itinéraires conduisant aux deux baptistères que comptait au VI<sup>e</sup> siècle le groupe épiscopal de cette ville (fig. 27), ce qui constitue une dernière aporie dans notre documentation. La difficulté est d'autant plus grande que les attestations de baptistères doubles, voire de deux piscines dans une même salle baptismale ne sont pas rares dans l'ensemble de l'*orbis christianus*, particulièrement en Afrique et en Espagne ou encore, pour l'Orient, dans le Neguev.

S'agissant des piscines doubles, qui sont souvent de taille différente, les plus grandes ont naturellement été rattachées à l'administration du baptême tandis que les plus petites ont reçu les interprétations les plus variées, puisque l'on a vu indifféremment en elles des réceptacles pour l'huile sainte ou l'eau du lavement des pieds, ou encore des dispositifs destinés au baptême des petits enfants<sup>21</sup>.

Pour les baptistères doubles d'autre part, nul doute que leur existence peut tenir parfois au remplacement d'un baptistère primitif, devenu obsolète pour une raison ou pour une autre, par un nouveau baptistère jugé plus digne.

Mais les fouilles, souvent anciennes, ne permettent pas toujours de juger de la validité de cette interprétation en faveur de laquelle plaident dans la documentation littéraire de rares textes qui signalent sur certains sites la présence d'un « ancien » et d'un « vieux » baptistère<sup>22</sup>, et il est assuré d'autre part que certains de ces baptistères ont bien été simultanément en fonction, comme c'était le cas à Aoste, déjà citée, ou encore à Genève. Faut-il attribuer une telle duplication des salles baptismales à la nécessité d'accueillir un très grand nombre de catéchumènes et, partant, au souci d'abrégé les cérémonies ou doit-on croire qu'une piscine était réservée aux hommes et l'autre aux femmes ?

On en discute<sup>23</sup>. L'archéologie, ai-je dit en commençant, est plus prodigue en interrogations qu'en réponses assurées ; on voit jusque par ce dernier exemple que ce n'était pas là une simple *captatio benevolentiae*.

\*

Un mot, pour finir, sur l'évolution des pratiques cultuelles à l'aube du haut Moyen Âge et le poids dont elle a pesé sur le devenir des baptistères. Le trait auquel on pense le plus ordinairement en la matière est la généralisation du baptême des petits enfants, que l'on doit tenir dès le VI<sup>e</sup> siècle au moins pour un fait acquis.

Il a successivement conduit à un rétrécissement sans cesse plus marqué des piscines dont nous avons relevé chemin faisant quelques exemples (fig. 15 et 18), puis à l'installation de dispositifs plus commodes encore qui sont la préfiguration des fonts baptismaux médiévaux. Voir ainsi pour l'époque carolingienne le baptistère du Puy-en-Velay dont les fonts polylobés ont été installés sous un baldaquin encore antique de facture (fig. 28).

Le succès croissant du pédobaptême a cependant eu d'autres effets, dont le moindre n'est pas d'avoir fait perdre au sacrement de l'initiation sa dimension collective à cause du souhait des parents de procéder au baptême de leur enfant aussitôt que possible après sa naissance, ce qui a eu pour autre conséquence d'ouvrir aussi souvent que nécessaire des salles baptismales dont l'accès était réservé à l'origine à la seule nuit de Pâques.

Or les autres traits de l'évolution des pratiques cultuelles pendant l'Antiquité tardive sont tous allés dans le même sens, à commencer par l'introduction de reliques au sein des baptistères. L'inscription placée au-dessus de l'une des niches du baptistère d'Albenga fournit une parfaite illustration de ce phénomène qui apparaît dès le V<sup>e</sup> siècle dans des textes<sup>24</sup>, car elle atteste la présence dans cette niche de restes ou de *brandea* de l'apôtre Jean et de martyrs italiens ou étrangers (fig. 29).

De ce fait, les baptistères sont devenus autant d'oratoires, ce qui explique la présence en leur sein de ces autels et ambons auxquels j'ai déjà fait allusion mais cela a eu pour autre conséquence de faire affluer vers eux de nouveaux concours de fidèles car ces oratoires n'étaient sans doute pas réservés à l'évêque et aux clercs qui avaient pourvu à leur aménagement.

Et si ce n'était que les fidèles vivants ! À cause des reliques dont la proximité était recherchée comme une garantie pour l'au-delà, les morts, pour finir, ont également fait leur entrée dans les baptistères à l'aube du haut Moyen Âge comme en fait foi la ferme mise en garde d'un concile gaulois de l'extrême fin du VI<sup>e</sup> siècle *Non licet in baptisterio corpora sepelire* !<sup>25</sup> qui constitue un sûr indice qu'il s'agissait alors d'une pratique fort



répandue même si les attestations qu'en fournit l'archéologie restent rares.

L'addition ou, mieux, la conjugaison de ces divers phénomènes explique qu'au terme des évolutions qu'ils avaient induites, les baptistères aient entièrement perdu la singularité qui était la leur au sein des groupes épiscopaux (ou des groupes presbytéraux) auxquels ils étaient attachés pour devenir, sinon des salles « banalisées », voire banales, du moins des sanctuaires qui ne se distinguaient en rien des églises qu'ils jouxtaient.

C'est pourquoi la plupart de ces monuments ont été abattus sans être reconstruits quand, au début de l'époque romane, l'Occident s'est paré d'une « blanche robe des églises » qui tenait le plus souvent à la remise sur le métier d'une première vêtue d'édifices antiques.

Seules ont fait exception des régions particulièrement conservatrices comme la Provence, où le baptistère d'Aix fut reconstruit à l'identique au XI<sup>e</sup> siècle, tandis que d'autres baptistères comme celui de Fréjus sont restés en fonction, et bien sûr l'Italie où seules des cités mineures comme Albenga ont semblablement conservé leur baptistère tandis que dans les villes capitales, la reconstruction de baptistères monumentaux a pris l'allure d'une *reinterpretatio* ou, pour parler comme les Anciens, d'une *retractatio*.

Pour n'en donner qu'un exemple, songer au baptistère de Florence qui apparaît sur la plus ancienne représentation médiévale de la cité que conserve la Madona della Misericordia comme le point focal d'une *renouatio urbis* qui avait été l'affaire de plusieurs siècles, en ce qu'il informe le paysage urbain d'aussi belle façon que pouvaient le faire les baptistères des groupes épiscopaux de l'Antiquité. *Sutor ne ultra crepidam* : je n'insiste pas cependant, car traiter plus à fond de ce baptistère et de bien d'autres sera l'affaire de la communication suivante.

1. Voir *supra*, p. 000-000, la communication de P. de Clerck.
2. S. Ristow, *Frühchristliche Baptisterien*, Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband 27, Münster Westfalen, 1998.
3. *Infra*, p. 000-000.
4. J. Guyon, *Les premiers baptistères des Gaules (IV<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> siècles)*, Unione internazionale degli Istituti di Archeologia, Storia e Storia dell'Arte in Roma, Conferenze, 17, Rome, 2000 ; cette enquête prend largement appui pour les baptistères épiscopaux sur celle de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, dont 14 fascicules ont paru depuis 1986 ; pour une approche plus archéologique des baptistères gaulois, y compris dans le monde rural, on se reportera d'autre part à N. Duval dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., 1995-1998.
5. *L'edificio battesimale in Italia – Aspetti e problemi*, Atti dell'VIII Congresso Nazionale di Archeologia Cristiana, Genova, Sarzana, Albenga, Finale Ligure, Ventimiglia, 21-26 settembre 1998, Istituto internazionale di Studi Liguri, Atti dei Convegni, V, 2 vol., Bordighera, 2001.
6. Sur ce baptistère, consulter M. J. Rostovtzev, *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Fifth Season of Work October 1931-March 1932*, New Haven, 1934, p. 238-288 et H. Kraeling, *Excavations at Dura-Europos, Final Report VIII, 2, The Christian Building*, New Haven, 1967.
7. Eusèbe de Césarée, *Hist. Eccl.*, VIII, 1, 5, éd. G. Bardy, Sources chrétiennes, 55, Paris, 1967, p. 4.
8. Grégoire de Tours, *Hist.*, II, 31, éd. B. Krusch, W. Levison, *MGH, SRM*, I, 1<sup>2</sup>, Hanovre, 1951, p. 77.
9. A. Khatchatrian, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris 1962 ; *Origine et typologie des baptistères paléochrétiens*, Mulhouse, 1982 (avec des compléments de F. Bulher).
- 10 . *Le Liber pontificalis*. éd. L. Duchesne, t. I, Paris, 1886, p. 174.
- 11 . Voir sur ce point la relation de M.-F. Castelfranchi, « L'edificio battesimale in Italia nel periodo paleocristiano », *loc. cit.* à la n. 5, p. 291 et plus généralement celle d'A. Cosentino, « Il fuoco sul Giordano : la *columna* del battistero Lateranense », *ibid.*, p. 521-540.
- 12 . Voir sur ce point P.-A. Février, « Nice, groupe épiscopal de Cimiez », dans N. Duval dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 1. *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995, p. 108.
- 13 . F. Bisconti, « L'iconografia dei battisteri paleocristiani in Italia », *loc. cit.* à la n. 5, p. 405-440 – une étude, on le notera, dont l'ampleur dépasse le seul cadre italien.
- 14 . S. Ristow, *op.cit.* à la n. 2, p. 77.
- 15 . Isidore de Séville, *Etym.*, XV, 4, 10, cité par S. Ristow, *ibid.*, p. 78.
- 16 . *CIL*, V, p. 617, 2 = *ICUR*, II, 161, 2 = *ILCV*, 1841, « C'est d'après ce nombre qu'il convenait d'élever la salle du saint baptême ; il a rendu aux peuples le vrai salut par la lumière du Christ qui a brisé par sa résurrection les portes de la mort ».
- 17 . Voir sur ce point, outre la communication de P. de Clerck, *supra*, p. 000-000, la belle relation de J.-Ch. Picard, « Ce que les textes nous apprennent sur les équipements et le mobilier liturgique nécessaires pour le baptême dans le Sud de la Gaule et l'Italie du Nord », dans *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986)*, Rome - Cité du Vatican, 1989, t. II, p. 1451-1468.
- 18 . Ennode, *Opera*, éd. F. Vogel, *MGH, AA*, VII, Berlin, 1885, p. 271, n° 379, « Des flots dévalent en abondance du haut des marbres sacrés ».
- 19 . N. Duval, *Les basiliques africaines à deux absides*, *BEFAR*, 218, t. I, Paris, 1973, p. 289.
- 20 . G.-C. Menis, « Il battistero di Aquileia nella prima metà del IV secolo », *loc. cit.* à la n. 11, p. 685-708 et principalement p. 701-708 pour la restitution de l'itinéraire initiatique.
- 21 . Pour ne prendre qu'un exemple des interprétations possibles de ces monuments, voir la relation de Chr. Godoy Fernandez, « Baptisterios hispanicos (siglo IV al VIII), *Arqueologia y Liturgia* », *loc. cit.* à la n. 17, p. 607-634, dont les développements ne sont d'ailleurs pas limités à l'Espagne.
- 22 . Pour s'en tenir aux Gaules, une telle situation se vérifiait par exemple aussi bien à Embrun (Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, 68, éd. B. Krusch, *MGH, SRM*, I, 2, Hanovre, 1885, p. 338) qu'à Arles. (*Vita S. Caesarii (BHL, 1508-1509)*, I, 35, éd. Br. Krusch, *MGH, SRM*, III, Berlin, 1896, p. 470).
- 23 . Comme exemple de ces interprétations contrastées, voir dans la bibliographie déjà citée les contributions de J.-Ch. Picard, *loc. cit.* à la n. 17, p. 1458 et M.-F. Castelfranchi, *loc. cit.* à la n. 11, p. 290.
- 24 . Tel pour les Gaules la description par Grégoire de Tours du baptistère de Dijon dans lequel son ancêtre Grégoire de Langres avait placé « de nombreuses reliques » dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle (*Vit. Patr.*, 7, éd. B. Krusch, *MGH, SRM*, I, 2, Hanovre, 1885, p. 283 : *in quo multorum sanctorum tenebantur reliquiae*).
- 25 . Concile d'Auxerre (entre 561 et 605), c. 14, éd. J. Gaudemet, B. Boisdevant, Sources chrétiennes, 354, Paris, 1989, p. 492.